



# Fiche d'inscription

## Gymnaestrada 2023 Amsterdam (HOL)

### 30 juillet – 5 août 2023



Ce formulaire d'inscription marque le début officiel de la procédure d'engagement de votre groupe pour participer à la Gymnaestrada 2023.

Il précise les différentes étapes de la procédure fédérale d'inscription (provisoire, définitive et règlement financier) que la structure s'engage à respecter.

Je soussigné M ou Mme..... agissant en qualité de président(e) de la structure (préciser le nom du club ou comité porteur de l'engagement) .....

- **Souhaite procéder à l'inscription d'un groupe de .....(nombre) participants à la Gymnaestrada mondiale 2023 à Amsterdam aux Pays-Bas.**
  - **Le nom du groupe engagé est .....**
  - **Le groupe souhaite présenter une production « performance » d'une durée de :  10mn ou de  15mn** (à noter qu'en fonction du nombre définitif de créneaux accordés par l'organisateur, la FFG pourra être amenée à positionner plusieurs groupes sur un même créneau et en réduire la durée pour chaque groupe concerné).

Nombre de participants porteurs de handicap :	.....
Nombre de participants utilisant un fauteuil roulant :	.....
Information à propos de participants ayant des besoins spécifiques :	.....
.....	

Pour vous inscrire, il y a des frais obligatoires et des frais annexes en fonction de vos choix.

**Les frais obligatoires** sont de **435€** et comprennent **la carte participant (275€), le pack tenues 2022 – 2024 (125€) et les frais de gestion FFGym (35€).**

**Le COL propose des prestations annexes.** Il propose un hébergement dans une école (sans couchage), seulement les déjeuners, seulement les diners ou alors une formule déjeuners/diners (détails ci-après).

**Vous pouvez faire le choix de souscrire à une ou plusieurs prestations proposées par le COL.** Le coût de votre inscription varie en fonction de vos souscriptions aux prestations proposées par le COL.

En fonction de vos choix, voici le coût de l'inscription :

Pour une inscription comprenant uniquement les frais obligatoires, les frais s'élèvent à **435€** :

- Carte participante : 275€
- Le pack tenues 2022 – 2024 : 125€
- Frais de gestion FFGym : 35€

Aux frais obligatoires évoqués ci-dessus, peuvent s'ajouter les prestations du COL en fonction de vos choix. Voici les prix ainsi que les prestations proposées par le COL :

- **Hébergement école** (8 nuitées dans une école avec 8 petits déjeuners servis à l'école) : **205€**
- **Déjeuners** (7 déjeuners chauds avec boissons (non alcoolisées) incluses. Chaque jour, un buffet fraîchement préparé et différent avec des produits de haute qualité : **122,50€**
- **Dîners** (7 dîners chauds avec boissons (non alcoolisées) incluses. Chaque jour, un buffet fraîchement préparé et différent avec des produits de haute qualité : **122,50€**
- **Forfait Déjeuners et Dîners** (déjeuner et dîner servis tous les jours) Avec ce forfait combiné, vous recevrez gratuitement une écocup #WG2023 : **229,50€**

Cette inscription ne comprend pas :

- Les transports pour se rendre aux Pays-Bas
- Les transferts d'aéroport

- Les tickets pour les spectacles non compris dans la carte de participant (gala FIG, etc.)
  
- **M'engage à régler la somme de .....€ x ..... (nombre de participants) pour un montant total de .....€**
  
- **J'accompagne cette inscription du règlement de 27,50€ € par participant, pour un montant total de .....€**
  
- **Cette inscription m'engage à :**
  - Participer dans la délégation française, aux différents temps de la manifestation.
  - Equiper chaque participant de mon groupe, de la nouvelle tenue fédérale officielle valable pour l'olympiade 2022-2024 (pack complet). *A noter que ce pack est valable pour plusieurs évènements du même cycle olympique (Eurogym, Goldenage, Gymnaestrada).*
  - Respecter le calendrier et les étapes d'inscriptions et de paiements mis en place par la FFG pour cet événement.
  - Régler à la FFG l'ensemble des services et prestations demandés dans le cadre de la participation du groupe à l'événement.

Cachet de la structure

Date et  
Signature du (de la) président(e)

**Etape 1 : La période d'inscription provisoire du groupe.**

Echéance : La date limite pour l'inscription provisoire est le **5 juin 2022**.

Au cours de l'étape 1	Engagement financier correspondant
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque structure doit informer ou confirmer à la FFG :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le nom de son groupe.</li> <li>○ Le nombre provisoire de participants.</li> <li>○ La durée de production souhaitée : 10 ou 15 mn.</li> </ul> </li> </ul>	La structure qui s'engage accompagne son inscription d'un 1 <sup>er</sup> versement financier, correspondant à 27,50 € / participant

Conditions de remboursement : les informations seront fournies ultérieurement

**Etape 2 : La période d'inscription nominative définitive du groupe.**

Cette période doit :

- Permettre aux groupes d'ajuster leurs effectifs (annulation ou ajout de participants) en fonction de l'évolution du projet.
- Aboutir sur l'inscription définitive nominative du groupe.
- Régler la moitié des sommes obligatoires liées à l'inscription, et le cas échéant, à la moitié des prestations choisis par la structure.

Echéance :

- L'ajustement des effectifs s'étale du **5 juin 2022** pour finir au **15 novembre 2022**
- Les inscriptions définitives nominatives devront être effectuées avec leur règlement, au plus tard le **15 novembre 2022**

L'ajustement	Engagement financier correspondant
Les groupes ont la possibilité d'ajuster leurs effectifs (en plus ou en moins)	Si l'effectif du groupe augmente, la structure accompagne la/les nouvelles inscriptions du versement de 27,50€ / participant.

Ci-dessous vous trouverez l'engagement financier obligatoire et l'engagement financier comprenant les frais obligatoires + l'hébergement et la formule déjeuners et diners. Vous pouvez faire le choix de ne pas souscrire à l'hébergement et la restauration proposé par le COL. Dans ce cas, vous régler uniquement la somme correspondante aux frais obligatoires (Cf : tableau 1). Si vous choisissez de prendre l'hébergement et la formule déjeuners et diners proposer par le COL, vous réglez uniquement la somme correspondante aux frais obligatoires + l'hébergement et la formule déjeuner et diners (Cf : tableau 2)

TABLEAU 1		
ENGAGEMENT FINANCIER : FRAIS OBLIGATOIRES		
Au cours de l'étape 2	Engagement financier correspondant	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir rempli la liste des participants avec les fichiers fournis.</li> <li>• Avoir fait les demandes de participations aux différentes activités comprises dans la carte de participant (groupe performance, grand groupe mondial, city performance, workshops).</li> <li>• Avoir transmis la liste des tailles des participants pour permettre la commande des packs « tenues France ».</li> </ul>	La structure accompagne son inscription définitive d'un <b>versement de 266,25€ par participant</b> , soit 50% de la carte de participant (du montant restant après <b>déduction faite des 27,50€</b> déjà versés à l'inscription provisoire), 50% <b>des frais administratifs FFGYM</b> et 100% <b>de la tenue</b> Ci-dessous le détail :	
	Carte de participant ( <b>paiement 50% du montant restant après déduction faite des 27,50€ déjà versés à l'inscription provisoire</b> ) :	<b>123,75€</b>
	Frais administratifs FFGYM ( <b>paiement 50%</b> ) :	17,50€
	Pack tenue France ( <b>paiement 100%</b> ) :	125€
	TOTAL :	<b>266,25€</b>

TABLEAU 2		
ENGAGEMENT FINANCIER : FRAIS OBLIGATOIRES + SOUSCRIPTION AU(X) PRESTATION(S) DU COL		
Au cours de l'étape 2	Engagement financier correspondant	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir fait le choix de souscrire, ou non, à ou aux prestation(s) proposée(s) par le COL.</li> <li>• Avoir rempli la liste des participants avec les fichiers fournis.</li> <li>• Avoir fait les demandes de participations aux différentes activités comprises dans la carte de participant (groupe performance, grand groupe mondial, city performance, workshops).</li> <li>• Avoir transmis la liste des tailles des participants pour permettre la commande des packs « tenues France ».</li> </ul>	La structure accompagne son inscription définitive d'un <b>versement de .... € par participant</b> , soit 50% de la carte de participant (du montant restant après <b>déduction faite des 27,50€</b> déjà versés à l'inscription provisoire), 50% <b>des frais administratifs FFGYM</b> et 100% <b>de la tenue</b> Ci-dessous le détail : Indiquer le montant total (frais obligatoires (surlignés en jaune) + prestation(s) choisie(s)) Ci-dessous le détail :	
	Carte de participant ( <b>paiement 50% du montant restant après déduction faite des 27,50€ déjà versés à l'inscription provisoire</b> ):	<b>123,75€</b>
	Hébergement en école (*) :	102,50€
	Formule Déjeuners ( <b>paiement 50%</b> ) :	61,25€
	Formule Dîners ( <b>paiement 50%</b> ) :	61,25€
	Formule Déjeuners et Dîners ( <b>paiement 50%</b> ) :	114,75€
	Frais administratifs FFGYM ( <b>paiement 50%</b> ) :	17,50€
	Pack tenue France ( <b>paiement 100%</b> ) :	125€
	TOTAL :	....

(\*) : Par défaut, le chiffrage de l'hébergement et de la formule déjeuners et diners est présenté pour un hébergement en école proposé par le COL. En cas de choix d'un hébergement en hôtel, le chiffrage sera adapté à la classe de l'hôtel et aux types de chambres choisis. Se renseigner auprès des services de la **FFGYM**.

Conditions de remboursement : les informations seront fournies ultérieurement

### **Etape 3 : Période de finalisation des engagements et paiement du solde de la participation.**

Cette période doit :

- Permettre aux groupes de finaliser leur projet avec les services ou prestations supplémentaires souhaitées (billets de gala ou spectacles, tourisme, etc.)
- Aboutir sur le règlement du solde complet de la participation du groupe.

**Echéance :** La date limite pour le paiement du solde de la participation et de tous les services annexes est fixée au **2 avril 2023**

<b>TABLEAU FINANCIER POUR LES GROUPES AYANT CHOISI LE TABLEAU 1 LORS DE L'ETAPE 2</b>		
<b>Au cours de l'étape 3</b>	<b>Engagement financier correspondant</b>	
• Avoir réglé le solde de la carte de participant, de l'hébergement, des repas et des frais administratifs.	La structure effectue le versement du solde restant de sa participation Ci-dessous le détail :	
	Carte de participant ( <b>paiement solde restant 50%</b> ) :	<b>123,75€</b>
	Frais administratif FFG ( <b>paiement solde restant 50%</b> ) :	17,50 €
	<b>Total à régler pour la finalisation des engagements :</b>	<b>141,25€</b>

<b>TABLEAU FINANCIER POUR LES GROUPES AYANT CHOISI LE TABLEAU 2 LORS DE L'ETAPE 2</b>		
<b>Au cours de l'étape 3</b>	<b>Engagement financier correspondant</b>	
• Avoir réglé le solde de l'inscription.	La structure effectue le versement du solde restant de sa participation (en fonction de(s) prestation(s) choisie(s) à l'étape 2). Ci-dessous le détail :	
	Carte de participant ( <b>paiement solde restant 50%</b> ) :	<b>123,75€</b>
	Hébergement à l'école ( <b>paiement solde restant 50%</b> ) :	102,50€
	Formule Déjeuners ( <b>paiement solde restant 50%</b> ) :	61,25€
	Formule Dîners ( <b>paiement solde restant</b> ) :	61,25€
	Formule déjeuners et dîners ( <b>paiement solde restant 50%</b> ) :	114,75€
	Frais administratif FFGYM ( <b>paiement solde restant 50%</b> ) :	17,50€
	<b>Total à régler pour la finalisation des engagements :</b>	<b>.....€</b>

Conditions de remboursement :

- Les informations seront fournies ultérieurement